

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de membres

48

Nombre de membres

Nombre de délégués :

du Conseil

qui se trouvent

- présents :

40

Communautaire:

en fonction:

_3

48

- représentés : **TOTAL**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF :	Pour la commune d'ERGERSHEIM :	Pour la ville de MUTZIG :
M. Bruno EYDER, Maire	Mme Marianne WEHR, Maire	M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	•	Mme Caroline PFISTER, Adjointe
Pour la commune d'AVOLSHEIM:	Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B.:	<u>_</u>
M. Pascal GEHIN, Maire	M. Eric FRANCHET, Maire	Mme Armelle MORGENTHALER, Cons.
-	Mme Solène HOEHN, Adjointe	Mun.
Pour la commune de DACHSTEIN :	Pour la commune de GRESSWILLER:	-
M. Laetitia MARTZ, Maire	M. Pierre THIELEN, Maire	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
M. Fabien SCHMITT, Adjoint	Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
Pour la commune de DINSHEIM/BR. :	Pour la commune d'HEILIGENBERG :	Pour la commune de NIEDERHASLACH:
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire	M. Guy ERNST, Maire	Mme Marielle HELLBOURG, Maire
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	#.	M. Laurent FARON, Adjoint
Pour la commune de DORLISHEIM :	Pour la ville de MOLSHEIM :	Pour la commune d'OBERHASLACH :
M. Gilbert ROTH, Maire	M. Laurent FURST, Maire	M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	Mme Chantal JEANPERT, Adjointe	=
M. David PAULY, Cons. Mun.	34 0	
Pour la commune de DUPPIGHEIM :	•	Pour la commune de SOULTZ-BAINS :
M. Julien HAEGY, Maire	M. Gilbert STECK, Adjoint	M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
Pour la commune de DUTTLENHEIM :	Mme Christelle WAGNER-TONNER,	Pour la commune de STILL :
M. Alexandre DENISTY, Maire	Adjointe	M. Alexandre GONCALVES, Maire
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN,	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	Mme Chantal SITTLER, Adjointe
Adjointe	M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	Pour la commune de WOLXHEIM :
·	18°	M. Adrien KIFFEL, Maire
		Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Denis TOURNEMAINE

ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR

Mme

Sylvie TETERYCZ Thierry KLEIN

ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER

ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Membres excusés:

Philippe HEITZ, Adjoint de MOLSHEIM

Mme

Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M.

Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

M.

Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET: ASSAINISSEMENT - GESTION DES EAUX PLUVIALES ET URBAINES - COMMUNE

D'AVOLSHEIM – RUE SAINTE PETRONILLE : CONVENTION DE GESTION

N° 23-29

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 22-63 du 30 juin 2022 définissant la politique de la Communauté de Communes en matière de gestion des eaux pluviales ;

VU sa délibération N° 22-65 du 30 juin 2022 définissant les modalités de financement des travaux de déraccordement d'espaces publics du réseau d'assainissement ;

CONSIDERANT qu'une opération sise rue Sainte Pétronille à AVOLSHEIM est susceptible de s'inscrire dans ce dispositif;

CONSIDERANT que la Commune d'AVOLSHEIM souhaite corrélativement réaliser des travaux de plantations ornementales et de protection de la noue qui n'entrent pas dans le champ d'intervention de la Communauté de Communes ;

ESTIMANT dès lors opportun de définir formellement les modalités de financement et d'entretien des aménagements liées à la gestion y relatives ;

VU ainsi le projet de convention en ce sens, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 30 mars 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 9 mars 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré;

à l'unanimité entérine

la convention à conclure avec la Commune d'AVOLSHEIM, relative à la définition des modalités de financement et d'entretien des aménagements liées à la gestion des eaux pluviales urbaines de la rue Sainte Pétronille à AVOLSHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Alain VON WIEDNER

Laurent FURST

Le Président,

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 17 avril 2023
- publication sur le site internet le : 17 avril 2023

Acte à classer

DE-23-29

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST

ASCL_2_2023-04-17T09-29-36.00 (MI244509996)

Identifiant unique de l'acte

067-246701064-20230330-DE-23-29-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

ASSAINISSEMENT - GESTION DES EAUX PLUVIAL

- COMMUNE D'AVOLSHEIM - RUE SAINTE PETRO

DE GESTION

Date de décision :

30/03/2023

E : CCNV ENTION

Conforme

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte

1. Commande Publique

1.3. Conventions de Mandat

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte :

23-29 ASST GEPA AVOLSHEIM

Multicanal : Non

CONVENTION.PDF

Classer

Annuler

Préparé Transmis Date 17/04/23 à 09:29 Date 17/04/23 à 09:29 Date 17/04/23 à 09:34 Par **SEGUIN Muriel**Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception